

BOISSON : Dernier obstacle levé pour la commercialisation des eaux de Velleminfroy

Selon le média Traces Ecrites, plus rien ne s'oppose à ce que le groupe alsacien [POULLAILLON](#) / T : 03.89.33.89.89 (siège à Wittelsheim/68, CA 2014-2015 : 54 M€) puisse commercialiser, dans la gamme premium (haut de gamme), l'eau minérale de Velleminfroy (Haute-Saône). En effet, Le groupe alsacien de boulangerie et restauration rapide obtient l'autorisation préfectorale d'exploiter l'eau minérale de la source de Velleminfroy, sous la désignation commerciale « Velleminfroy ». Rappelons que le groupe Poullaillon, pour exploiter la fameuse eau, a créé une société dédiée, la SAS Eaux Minérales de Velleminfroy. www.eaumineralevelleminfroy.fr / www.poullaillon.fr